

FORMATION SENSIBILISATION AU PORT D'EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. Ces mesures comprennent aussi des actions d'information et de formation (Article L4121-1 du CT)

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- ✓ Analyser les facteurs qui peuvent contribuer à la survenue des accidents du travail
- ✓ Participer à la sélection des E.P.I les plus adaptés à leur situation de travail et de comprendre la nécessité de les porter

Public et prérequis :

- ◆ Tout le personnel
- ◆ Aucun prérequis
- ◆ 4 à 12 personnes / session

Modalités techniques et pédagogiques :

- ◆ Vidéo projecteur, vidéos, ordinateur, logiciels, EPI, ...

Animateur :

- ◆ Consultant et formateur en QSE, IPRP
- ◆ Nos formateurs interviennent régulièrement en entreprise, établissements d'enseignement supérieur et centre de formation sur cette thématique

Date et lieu :

- ◆ Intra : Nous consulter
- ◆ Inter : Consulter [ici](#)

Contenu de la formation

0,5 à 1 jour (3,5 à 7 heures)

Qui est responsable en cas d'accident ?

- Notions d'accident du travail
- Responsabilités civiles et pénales du chef d'entreprise ou de son délégué
- Notions de délégation de pouvoirs et conséquences

Quelles sont les conséquences financières, humaines et sociales de l'accident du travail ?

- Coûts directs et indirects pour la victime, pour l'entreprise
- Conséquences sur les conditions de travail
- Conséquences sur la rentabilité de l'entreprise

Quelles sont les causes d'accidents ?

- Notion de danger, de risque
- Distinction causes et facteurs de risques
- Les causes techniques, organisationnelles et humaines

Comment prévenir les accidents par le port des EPI ?

- Rôle et fonction des E.P.I
- Les obligations législatives, réglementaires concernant le port d'E.P.I
- Règles pratiques d'utilisation des E.P.I

Comment choisir les EPI les mieux adaptés ?

- Approche ergonomique des situations de travail
- Intégration et association des salariés aux mesures de prévention

Suivi et évaluation

Modalités de suivi : Exposés théoriques illustrés par des études de cas.

Modalités d'évaluation : Evaluation des compétences par des exercices théoriques, études de cas et mises en situation.

Les +++ de ce stage

Assistance téléphonique gratuite pendant 1 an.
Formation interactive et utilisation de logiciel ludique.
Remise à chaque stagiaire d'un livret et d'une Clé USB contenant des documents et outils utiles, directement exploitables après la formation.
Délivrance d'une Attestation de formation/compétence

Offre tarifaire

TVA à 0%.
Remise de 5%, 10% ou 15% appliquée pour toute inscription à une formation inter-entreprises faite **2 mois, 3 mois ou 4 mois** avant la session.
Nous contacter pour les tarifs.